

**ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ PUBLIC
DEMANDE DE RÉINTEGRATION APRÈS
DISPONIBILITÉ ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022**

DDP

Division des Personnels

Dossier suivi par
Caroline Coupez

Téléphone :
05 67 76 55 01

Courriel :
ddp46-gestind2@ac-toulouse.fr

Cité Chapou
46000 CAHORS

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Grade :

Professeur-e des Écoles

Instituteur-trice

Adresse personnelle :

Numéro(s) de téléphone :

E-Mail :

*Imprimé à retourner impérativement à la DDP – DSDEN 46
Cité Chapou - 1 place Jean-Jacques Chapou
CS 40286
46000 Cahors
AVANT LE 05 MARS 2021*

sollicite la réintégration dans mes fonctions pour l'année scolaire 2021/2022,

à temps complet

à temps partiel

*demande à confirmer par le biais
de l'imprimé joint à la circulaire relative
au temps partiel 2021/2022*

Attention

Les réintégrations après disponibilité sont subordonnées à l'avis
médical d'un médecin agréé.

**Un certificat médical de moins de trois mois est obligatoire pour la réintégration.
Ainsi il vous appartiendra de fournir votre certificat médical
à la D.S.D.E.N du Lot - DDP
entre le 1er juin et le 15 août 2021.**

A _____, le _____

Signature de l'intéressé(e) :